

*Communiqué du 22 mars 2023*

*17<sup>e</sup> Semaine de mobilisation de l'ADMD*

*Du samedi 25 mars au dimanche 2 avril 2023*

*Faire du droit de mourir dans la dignité une réalité pour tous*

La Convention citoyenne sur la fin de vie souhaitée par le président de la République remettra ses conclusions le 3 avril prochain. Les premières orientations, exprimées lors de votes intermédiaires, indiquent que, majoritairement, les Citoyens sont favorables à la légalisation de l'aide médicale active à mourir.

Le président de la mission d'évaluation de la loi du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie dite Claeys-Leonetti, à l'Assemblée nationale, devrait, quant à lui, tenir une conférence de presse le 29 mars prochain pour présenter les conclusions de la Mission. L'ADMD a été auditionnée et a alors rappelé les grandes faiblesses de la loi actuelle, notamment son inadaptation aux maladies neurodégénératives, et le caractère bien trop restrictif de l'aide à mourir qu'elle met en œuvre sous la forme d'une sédation profonde et continue maintenue jusqu'au décès.

Auparavant, et pour la première fois, le Comité consultatif national d'éthique (CCNE) s'était prononcé en septembre dernier en faveur d'une « application éthique » de l'aide active à mourir.

C'est dans ce contexte que se déroulera la 17<sup>e</sup> Semaine de mobilisation de l'ADMD, du samedi 25 mars au dimanche 2 avril 2023.

Pour Jonathan Denis, président de l'ADMD, « les opposants à une loi de liberté mise en œuvre depuis de nombreuses années dans plusieurs pays, découvrent enfin que les Français sont très largement favorables à l'ouverture d'un nouveau droit, d'une nouvelle liberté. Nos compatriotes veulent avoir le choix de décider eux-mêmes de leur propre fin de vie, sans qu'il y ait d'obligation ou que quelqu'un décide à leur place. Ils découvrent aussi que, contrairement à ce que voudraient nous faire croire certains palliativistes dont les convictions religieuses sont au moins aussi fortes que les certitudes médicales, les médecins eux-mêmes - je pense notamment aux anesthésistes-réanimateurs - y sont également majoritairement favorables. »

Aussi, comme chaque année, l'ADMD sera présente partout en France pour informer sur sa revendication de liberté en fin de vie et sur les droits actuels des patients, trop souvent ignorés. Des opérations de tractage, des manifestations, des ciné-débats seront organisés.